

COTTICHEES DEPART.	
+ 13 JUL. 1914 +	
N°	21 VIII

Légation de Suisse
en la
France ~~en la Suisse~~
Jus. 13. Julii 1914

Paris, (8^e Arr^t) le 12 Juillet 1914 Dimanche
15 bis rue de Marignan
TÉLÉPHONE 656.51
Compte de Chèques postaux en Suisse III. 627

N^o 29

PRIÈRE DE RAPPELER
LE NUMÉRO CI-DESSUS.

Monsieur le Président

En ce qui concerne la situation internationale, il résulte d'entretiens que j'ai eus ces derniers jours notamment avec des ambassadeurs de la Triple, que ceux-ci ne considèrent nullement la situation comme dangereuse. L'attentat contre l'archiduc héritier d'autrichie exalte, il est vrai, les esprits dans certains milieux (ultra-catholiques) austro-hispiens contre les Serbes, mais il ne font, paraît-il, pas prendre cela au tragique ; le Sud-Est de la monarchie est dans un état manifeste de fermentation ; on a dû y proclamer l'état de siège et pour cela il faut y envoyer des troupes ; ces envois de troupes n'impliquent nullement une guerre en perspective contre la Serbie. On est souvent maladroit à Vienne, mais en général on a pu, de Berlin, empêcher les maladresses graves d'être poussées à l'extrême. L'ambassadeur allemand Schoen m'a raconté à ce sujet qu'à l'époque où il était ministre des affaires étrangères à Berlin et où Bérenthal voulait annexer la Bosnie-Herzégovine, celui-ci lui fit part de son projet comme d'une vague et lointaine éventualité et

Monsieur

Monsieur Hoffmann,

Président de la Confédération

Chef du Département Politique fédéral Berne

BAR

45

Dodis



2

et fit ajouter que si cela déplaisait aux Serbes, on traiterait de détruire le nid des pirates de Belgrade. Naturellement Schön rendit l'ambassadeur d'Autriche attentif aux dangers de ce langage et de cette pensée; l'Autriche renonça à mettre la main sur la Serbie, mais fit au bout de quinze jours le coup d'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Aujourd'hui encore, l'Autriche supporte les conséquences de sa politique maladroite envers les Serbes, mais elle ne fera pas, elle ne pourra pas faire la guerre à la Serbie.

Quant à la situation intérieure autrichienne, mes interlocuteurs ont parlé, comme toute, considérant la mort de l'archiduc Franz Ferdinand comme un petit malheur et peut-être même comme un bien. Ce prince était inquiétant par ses projets d'empire à trois têtes slave, hongroise et allemande; il était dangereux par les prétentions de sa femme au trône; il était, en actions d'une certaine camarilla, d'une impopularité extrême et en particulier de teste dans l'armée.] Comme exemple de sa maladresse, on m'a indiqué le fait qu'il avait fait fermer impitoyablement de grands districts tyroliens au public sans prétexte de chasses, obligeant les habitants à faire des détours de quinze à dix-huit lieues! il faisait, paraît-il, garder ces chasses par la troupe et non seulement obligeait la troupe à faire les mêmes détours que le public, mais n'invitait jamais un officier à ses chasses. Ab uno disce multos. Sur une prévue dissolution future

de l'autriche il est, paraît-il, superflu de philosopher ; mes interlocuteurs sont d'avis que, pour ceux qui raisonnent, elle est inévitable, car, malgrâ leurs haines, aucune des parties de la monarchie ne pourrait, en vivant séparée, arriver à une existence normale ; donc, elles continueront à se supporter si elles ne perdent pas tout sens politique. Les Français seuls croient à cette dissolution de l'autriche, comme ils croyaient jadis pouvoir défaire l'Allemagne le sud de la Prusse en 1870.

Quant aux grecs, Bulgares, Serbes et Turcs, ils en ont assez, tous tant les uns que les autres (les Turcs un peu moins que les autres peut-être). Ils vont épouser et, s'ils plastronnent, ils ne demandent au fond qu'à être retenus, car ils sont exsangues. De ce côté encore, il paraît qu'il ne faut pas s'inquiéter, pas même pour l'albanie ; l'Europe ne se battra pas pour l'albanie ; il est possible que l'anarchie s'y agrave, qu'on doive chercher d'autres combinaisons ; que l'Europe, par l'organe de la commission internationale, doive s'occuper encore longtemps de ce malheureux pays ; qu'il faille y étudier un système fédératif — tout cela ne compromettra pas la paix cette année.

D'après mes interlocuteurs, il est inévitable que M. Poincaré, en se rendant à Petersbourg, ait pour but l'y demander une politique offensive contre la Triple, sous le prétexte que la France ne peut pas supporter longtemps le service de trois ans et les charges qui en découlent, et sous l'autre prétexte que le grand-âge

de l'Empereur d'Autriche et le très jeune âge du nouvel héritier constituent des contingences favorables. M^e Poincaré ne peut risquer une tentative de ce genre, car on se dit certain que l'Empereur de Russie n'intend pas entrer dans une voie de ce genre si on le lui demandait. De mon avis, il est inutile de philosopher plus loin dans cet ordre d'idées.

La politique intérieure française est largement approuvée. Parlementairement, elle se déroule vers les solutions réclamées en matière fiscale avant les élections par les radicaux ^{-socialistes} unifiés. Jusqu'ici, les socialistes n'ont pas exigé la commission trop hâtive du Cabinet. Celui-ci va atteindre les vacances et aura trois mois devant lui.

Le budget affichable de 5 milliards 200 millions, le plus gros que la France ait vu, va être voté, et ce chiffre ne comprend pas les dépenses pour le Maroc, ni le programme naval.

Tout ce travail fiscal constitue pour la France une révolution analogue à celle qui s'est produite à Zurich à la chute du régime Alfred Escher. On marche à grands pas, avec un personnel politique renouvelé, et avec une inexpérience évidente, dans le voie de l'impôt global et progressif sur le revenu et sur le capital. Des solutions sont si mal préparées, tant cela vient si vite et était si imprévu, qu'on assiste à des improvisations et à des sauts de corps extraordinaires; de

jour au lendemain, on décide que le revenu présumé des commerçants sera 40 fois le montant de leur taxe de patente, puis, le lendemain, on décide que c'est trop et qu'il suffira de multiplier la patente par 27. — Pourquoi 40, pourquoi 27 ? personne ne peut l'expliquer clairement même dans les commissions des finances du Sénat ou de la Chambre. — M^r Ribot, M^r Peyrat et les financiers radicaux du Sénat ont perdu leur base pour résister et même pour discuter.

Dans le monde des affaires, on trouve que tout cela n'est pas seulement matière à niches et à surenchères politiques entre groupes parlementaires, mais que tout cela est fort sérieux — on voit en Allemagne le développement des affaires commerciales, industrielles, maritimes continues ; où elles sont en stagnation et ne peuvent pas reprendre. On n'a pas confiance. Il est vrai que deux grands établissements de crédit, le Lyonnais et la Société générale, ont souscrit des sommes formidables au nouvel emprunt de 800 millions à 3,36 %, mais ils l'ont fait parce qu'ils ne pouvaient agir autrement ; il y a des "cadavres" entourés et les ministres et les grandes banques ont dû marcher. Le public, m'épouse-t-on, mangie à cœur ouï et voit la situation en noir. On prétend que le vainement des gens d'affaires consiste à renfermer l'avenir de la France dans le dilemme suivant : On brie la guerre à brève échéance parce que la France, dont la population est stationnaire, ne pourra plus

supporter les charges personnelles et financières des armements et
 que cela ne servira d'ailleurs à rien s'attendre, puisque la
 disproportion doit s'accentuer chaque année - or rien n'est
 moins sûr que le succès d'une guerre — sabien la
 marche de plus en plus accentuée vers le socialisme,
 c'est à dire la ruine des affaires, la destruction du crédit national,
 l'émigration des capitaux, etc. — On considère dans le
 monde des affaires qu'une nouvelle couche politique est
 arrivée au pouvoir. Ces nouveaux venus sont, dit-on, auto-
 jonisteurs et aussi désireux de s'enrichir que les autres; M.
 Viviani, bien qu'il ait une femme très présentable, s'est
 déjà adjugé Mme Pierrat, la plus jolie et une des plus
 spirituelles actrices du Théâtre français, et Mme Pierrat
 doit coûter fort cher. On pourra, comme par le passé, ce qu'il
 faudra, mais on se demande si les nouveaux gouvernements
 seront les maîtres de leurs troupes et s'ils ne seront pas
 débordés; on craint qu'après avoir maîtrisé les menées, cela ne serve à rien et que la Société ne continue et
 ne progresse vite. — Bien entendu il ne s'agit pas ici
 du terrain politico-parlementaire, mais des relations en
 tous-moni entre un Parlement tout puissant, absorbant tout
 comme jadis la Convention, et le monde de la finance et des
 affaires; ce dernier est franchement noir & morose à
 l'égard de ce qu'il peut attendre et craindre des nouvelles
 couches parlementaires.

Et état d'âme des gens d'affaires me rappelle, je le répète, l'état d'âme de nos financiers Zurichois ou Vontais après l'introduction de l'impôt progressif. La dépression est cependant plus accentuée ici que jadis chez nous, parce qu'en France, on franchit d'un bond plusieurs étapes et qu'on introduit à la fois l'impôt global, la déclaration contrôlée et la progression; il est possible aussi et même probable qu'en province, le nouveau régime fiscal sera utilisé pour des pressions électorales contre des adversaires politiques.

Le bourgeois français, accoutumé à l'exemption de toute taxe sur la rente française et à toute taxe française sur les revenus de des valeurs étrangères, est ému, abasourdi; mais il devra finir par comprendre que cela ne pouvait pas et ne devrait pas durer. Le bourgeois anglais, allemand ou gruicois a aussi fini par se résigner.

Je crains donc qu'il ne fasse pas trop s'émanerai des prétendus dilemmes : "ou la guerre extérieure ou la sociale à l'intérieur". Je ne crains ni à l'un ni à l'autre. Seulement ce qui est vrai, c'est que le capitaliste français larguera les voiles & aussi que la France va entrer dans une ère de difficultés financières sévères avec une épargne mal disposée & un budget formidablement gonflé. Si l'on osait chercher l'argent dans l'alcool par la suppression du privilège des bonilleurs de cru, si on faisait l'effet electoral d'atteindre les centaines de millions de distillateurs clandestins d'alcool, on trouverait immédiatement 200 millions. Le petit contribuable français ne tardera pas à voir qu'avec l'impôt progressif, on ne l'a

pas dégrisé lui, comme on le lui a promis, mais qui on a simplement surtaxé les riches et les demi-riches, lesquels chercheront à se venger sur les salaires, les loyers ou la restriction de leurs dépenses — et cela pourra faire naître un autre genre de difficultés, de désillusions et de récriminations. Tant cela, d'ailleurs, n'est pas imminent, se produira peu à peu, et ces difficultés fiscales de l'Etat français, ces difficultés de politique intérieure auront été de telle sorte qu'elles impliqueront presque forcément une politique extérieure prudente et pacifique.

Je m'épouie donc, en somme et malgré les déclarations pessimistes des gens d'affaires français, à l'opinion de la générosité des diplomates, à savoir que la situation générale européenne n'est pas inquiétante, au sens où elle demeure nettement pacifique entre les grandes puissances. Ni la Russie ni l'Angleterre ne veulent la guerre ; l'Allemagne souhaitera au moins l'autriche dans les négocias de celle-ci avec les Serbes ; les Balkaniques enfin sont éprouvés. Dans ces conditions, rien ne permet d'attribuer à la France l'idée qu'elle envie son président à Petersbourg prépare les revanche et surtout de supposer que des propriétés de ce genre transviennent un choc.

Atqüs, Monsieur le Président, l'apurera de ma très-haut considération

Landy